

L'essentiel

Le bon traitement, ce n'est pas forcément un médicament

Lors d'une consultation, en fonction de votre état de santé, le médecin peut vous proposer :



des conseils santé



des solutions non médicamenteuses



l'arrêt de certains médicaments



Personnes de plus de 65 ans ou atteintes de maladies chroniques, faites le point sur votre traitement

Pour limiter les risques et améliorer la qualité de vie du patient, le professionnel de santé peut envisager de réduire ou de supprimer certains médicaments en cas de :



nouvelles données sur un médicament



amélioration de la santé



dépendance

Les médicaments, bien qu'efficaces pour soulager ou guérir, peuvent entraîner **des risques parfois graves pour la santé.**



Effets secondaires : troubles digestifs, fatigue persistante, troubles du sommeil, vertiges



Risques d'interactions médicamenteuses parfois mortels



Résistance bactérienne aux antibiotiques

Traitements, automédication... Parlez-en à vos professionnels de santé



À votre pharmacien, lorsque vous demandez un conseil sur un médicament



À votre médecin traitant ou tout autre professionnel de la santé, quel que soit le motif de consultation

